

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de conseillers
en exercice : 19**
Présents : 11
Votants : 13

L'an deux-mille-vingt-cinq, le 29 septembre, le Conseil Municipal de la commune de St Jean d'Arvey, dûment convoqué, en date du 24 septembre et s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal sous la présidence de M. BERTHOMIER, Maire.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à la désignation du secrétaire de séance : Evelyne PARENT.

PRESENTS : C. BERTHOMIER, N. MOLLARD, P. GUILLON, J. BON BETEMPS-PETIT, L. DECROIX, G. PETIT, D. MORAIN, EV. PARENT, M.J. DUMAS, F. VINIT, T. MEROT,

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : N. FAVRE à T. MEROT, V. SANZO à EV. PARENT.

ABSENTS EXCUSES : EL. PARENT, A. VINCENT, B. GAUTHIER, D. COUSTEIX, C. ALLERA, B. WEILLAND

DELIBERATION N° 2025-048 LIVRET D'ACCUEIL DE L'ENFANT

La commune de Saint Jean d'Arvey s'est engagée dans un projet de rédaction d'un document en socle à destination des parents en partenariat avec les parents délégués 2024-2025 et la direction de l'établissement scolaire de Paul Barruel : le livret d'accueil de l'enfant.

Ce document a pour objectif de présenter l'ensemble des informations clés pour les parents concernant les usagers du service périscolaire et les élèves de l'écoles.

Il est aujourd'hui soumis à l'avis du conseil municipal afin d'acter la démarche et la pérenniser pour les années scolaire à venir. Ce livret sera mis à disposition sous forme dématérialiser dans les espaces familles de la collectivité et fourni à chaque élève de l'établissement sous forme papier chaque année au format A5.

Monsieur le maire soumet au vote cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la création d'un livret d'accueil de l'enfant à destination des familles de Saint Jean d'Arvey,
- **DIT** que les crédits sont inscrits aux budget 2025.

La délibération est adoptée à l'unanimité par 13 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Pour extrait conforme

Le maire,
Christian BERTHOMIER

Le secrétaire de séance
Evelyne PARENT